

# Communiqué

Le 7 février 1995

N° 22

## LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA AXÉE SUR L'EMPLOI, LA SÉCURITÉ ET LES VALEURS

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, et le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, ont déposé aujourd'hui la réponse du gouvernement aux recommandations faites en novembre dernier par le Comité parlementaire mixte spécial chargé de revoir la politique étrangère du Canada.

« Le gouvernement a défini trois objectifs clés pour guider la politique étrangère du Canada, soit promouvoir la prospérité et l'emploi, protéger la sécurité mondiale et projeter nos valeurs et notre culture à l'étranger. Ces objectifs concordent avec la priorité générale du gouvernement, qui consiste à réaliser une croissance économique durable et à procurer des emplois aux Canadiens, tout en démontrant notre résolution à rehausser la place et le rôle du Canada dans les affaires mondiales. Nous resterons fidèles à notre engagement de consulter les Canadiens et les parlementaires sur les relations internationales du pays », a déclaré M. Ouellet.

« Nous apportons, par exemple dans le domaine de la politique commerciale et de la promotion du commerce, des ajustements à la politique étrangère canadienne qui tiennent compte autant des réalités d'aujourd'hui et des défis de demain que de l'importance que le gouvernement accorde à l'emploi et à la croissance économique », a déclaré M. MacLaren.

Intitulé *Le Canada dans le monde*, l'énoncé de politique étrangère établit aussi les grands principes et priorités qui régiront le programme d'aide au développement, en mettant plus particulièrement l'accent sur les six priorités suivantes : les besoins essentiels de la personne; la participation des femmes au développement; les services d'infrastructure; les droits de la personne, la démocratie et la bonne gestion des affaires publiques; le développement du secteur privé; et l'environnement. Des mesures seront également prises pour améliorer la coopération entre les divers ministères et organismes engagés dans l'élaboration et l'application de la politique étrangère, et la collaboration avec les provinces dans le domaine de la promotion du commerce et de l'investissement.



L'énoncé de politique étrangère fait suite à des consultations menées sur une période d'un an auprès des Canadiens et portant sur tous les aspects des relations internationales du Canada. Ces consultations ont été faites grâce à un Forum national, à cinq débats parlementaires spéciaux, à un Comité mixte spécial de la Chambre des communes et du Sénat, à une étude du secteur privé sur les programmes et services gouvernementaux de promotion du commerce international et aux consultations personnellement menées par les ministres.

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874

ou avec :

Chris Neal  
Agence canadienne de développement international (ACDI)  
(819) 953-9505

Pour obtenir des copies de l'Énoncé ainsi que de la Réponse du gouvernement aux recommandations du Comité parlementaire mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada, en français ou en anglais, veuillez communiquer avec :

**SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LE COMMERCE DU MINISTÈRE  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL**

- ◆ L'InfoCentre : pour vous procurer des exemplaires de publications (au Canada seulement) ou pour communiquer directement avec le personnel de l'InfoCentre : 1-800-267-8376 ou (613) 944-4000;
- ◆ Le système FaxLink : pour obtenir des publications par télécopieur : (613) 944-6500 à partir d'un télécopieur;
- ◆ Le Babillard électronique de l'InfoCentre (BEI) : pour vous procurer des publications en format électronique : (613) 944-1581 à partir d'un modem.
- ◆ Le Foreign Policy Bulletin Board (FPBB) : pour obtenir des publications électroniques par l'intermédiaire d'INTERNET : <http://gsro.carleton.ca:4001/>).

**SERVICES D'INFORMATION DE L'ACDI**

Renseignements et services au public, Direction générale des communications, Agence canadienne de développement international (ACDI), 200, promenade du Portage, Hull (Québec) K1A 0G4; téléphone : (819) 997-6100 ; télécopieur : (819) 953-6088.